

---



---

## ÉVÈNEMENTS DU DÉPARTEMENT.

---

**3 DÉCEMBRE 1850.** — Dissolution du Conseil municipal d'Auxerre. Nomination de MM. Martineau des Chesnez, Sallé et Ravault, aux fonctions de maire et d'adjoints provisoires.

9. — Ouverture de la 4<sup>e</sup> session de la cour d'assises.

12. — Fondation de l'OEuvre des Apprentis à Auxerre.

**7 JANVIER.** — Première séance de la Commission d'Agriculture de l'Yonne.

**6 FÉVRIER.** — Fondation de la Société de Prévoyance d'Auxerre. — Clôture de la Chasse.

**2 MARS.** — Elections municipales d'Auxerre ; les candidats du parti modéré sont nommés.

10. — Exécution capitale, à Auxerre, de la femme Rodot, condamnée à mort par la cour d'assises, comme coupable d'avoir empoisonné son mari

**AVRIL.** — Le pétitionnement pour la révision de la Constitution commence dans le département.

**4 MAI.** — Célébration de l'anniversaire de la proclamation de la Constitution.

11. — Le Conseil municipal d'Auxerre, sur le rapport de M. Challe, décide la mise en adjudication des travaux d'un aqueduc destiné à amener à Auxerre les eaux de la fontaine de Vallan.

18. — Concours annuel de la Société d'Agriculture de Joigny.

**1<sup>er</sup> JUIN.** — M. le Président traverse le département de l'Yonne en allant inaugurer la section de chemin de fer de Tonnerre à Chalon-sur-Saône

**22 JUILLET.** — Un orage considérable éclate sur la partie sud du département et occasionne de grands ravages dans les communes du Tonnerrois et de l'Avallonnais.

**5 AOUT.** — Fête patronale de Saint-Etienne, célébrée pour la première fois à Auxerre.

4. — Ouverture de la session des Conseils d'arrondissement.

11. — Distribution des prix du Collège d'Auxerre.

18. — Ouverture de la 3<sup>e</sup> session de la cour d'assises.

25. — Ouverture de la session du Conseil Général.

27. — Le Conseil Général émet le vœu que la Constitution soit révisée.

7 SEPTEMBRE. — Ouverture de la chasse.

10. — Clôture de la session du Conseil Général.

14. — Concours de la Société d'Agriculture de Tonnerre. — Fête de la Vierge-de-l'Eau à Auxerre.

20. — Clôture de la session des Conseils d'arrondissement.

10 NOVEMBRE. — Agitation à Rogny, près Bléneau ; les autorités départementales s'y transportent avec un détachement de la garnison de Joigny ; on y découvre une conspiration qui semble avoir des rapports avec celles du Cher et de la Nièvre ; plusieurs arrestations y sont opérées par la justice.

28. — M. Rodolphe d'Ornano est nommé préfet de l'Yonne, en remplacement de M. Haussmann, appelé à la préfecture de la Gironde.

2 DÉCEMBRE. — Le département de l'Yonne est mis en état de siège par suite du décret du 2 décembre appliquant cette mesure aux onze départements contenus dans la 1<sup>re</sup> division militaire. M. de Cheffontaines, lieutenant-colonel du 1<sup>er</sup> lanciers, en garnison à Joigny, est nommé commandant de l'état de siège dans l'Yonne.

A la nouvelle du grand acte du 2 décembre, et de l'insurrection qui commence à Paris, une certaine agitation se produit dans l'Yonne, tandis que les sociétés secrètes de l'arrondissement de Clamecy (Nièvre) s'insurgent et dévastent les campagnes, effraient la contrée par le pillage et l'assassinat et s'emparent de la ville de Clamecy, où ils se livrent aux excès les plus criminels. Le département est mis en émoi par le contre-coup du soulèvement de Clamecy, qui se fait sentir dans plusieurs communes du canton de Coulanges-sur-Yonne. Les insurgés de Clamecy étendent leurs dévastations jusqu'à cette dernière ville, dont les habitants barricadent le pont bâti sur l'Yonne, s'arment et s'organisent avec le concours des autorités locales pour repousser l'attaque des brigands de la Nièvre. Grâce à l'énergie de M. Barrey, maire, et à la résolution des habitants, les insurgés sont tenus en échec pendant trois jours, et les forces militaires envoyées au secours des Coulangeois arrivent à temps pour les secourir et les mettre hors de danger. Bientôt arrive à Clamecy la colonne du général Pellion qui s'en empare après avoir tué 14 insurgés, tandis que le reste de la bande se disperse dans toutes les directions.

Le 3 au soir, une bande d'émeutiers se réunit à Saint-Florentin et tenta d'enlever les armes de la mairie ; déconcertée par la résistance du maire et du juge de paix, elle se mit en marche pour Auxerre ; mais le mauvais accueil qu'elle reçut sur son passage découragea ceux qui en faisaient partie, au point qu'à la nuit ils se dispersèrent dans diverses directions. Le chef de la troupe arriva avec un de ses acolytes à Gurgy, où un citoyen énergique le reconnaissant

pour ce qu'il était, le fit monter dans sa voiture et l'amena à la prison d'Auxerre.

Saint-Bris eut aussi son complot qui devait éclater dans la nuit du 5 au 6 ; un des conjurés ayant trahi le secret, le maire réunit à la mairie les citoyens les plus résolus, et fit monter la garde pendant la nuit ; les anarchistes ne firent aucun mouvement.

Dans plusieurs autres communes, à Lainsecq, à Diges, à Coulanges-la-Vineuse, à Cravan, les précautions prises par l'autorité et la vigilance des gens de bien déconcertèrent l'émeute encore faible et mal organisée. Mais il ne devait pas en être partout de même et la jacquerie allait prendre une plus grande importance et exiger une répression plus rigoureuse dans la Puisaye, travaillée depuis longtemps par les menées des anarchistes, et gangrenée par l'extension qu'y avaient prises les sociétés secrètes.

A peine le bruit du soulèvement de Clamecy s'était-il répandu dans la Puisaye que plusieurs communes de cette contrée s'insurgeaient à leur tour. Le 6, un rassemblement séditieux envahissait la mairie de Saint-Sauveur d'où il enlevait les fusils de la garde nationale, malgré la résistance du juge de paix qui courut en cette occasion les plus grands dangers. Le soir, cette troupe de brigands partait de Saint-Sauveur avec les armes pillées dans toutes les maisons du pays ; elle se divisa en deux bandes, dont l'une prit le chemin de Toucy, et l'autre celui de Thury ; toutes deux semaient partout sur leur passage la terreur et l'épouvante, pillant, sonnant le tocsin et forçant les hommes paisibles à les suivre dans leur marche.

La première bande arriva à Toucy à deux heures du matin. M. Ar-rault, maire de Toucy, et M. Lavollée, juge de paix, avaient réuni à la mairie les hommes d'ordre et les avaient préparés à la résistance après avoir demandé du secours à Auxerre ; au moment où les insurgés entraient dans la ville, arrivait d'un autre côté M. le lieutenant Fistié avec vingt-cinq hommes d'infanterie et dix gendarmes ; se joignant aux gardes nationaux, ils chargèrent à la baïonnette les brigands qui s'enfuirent laissant vingt-cinq prisonniers parmi lesquels leurs chefs, les nommés Chauvot et Tricotet.

Un instant après arriva une seconde bande qui fut attaquée comme la première, et s'enfuit laissant un homme mort et quinze prisonniers dont plusieurs blessés.

Pendant que la première troupe partie de Saint-Sauveur se faisait ainsi battre à Toucy, la seconde traversait Taingy, Ouanne, Leugny et Escamps ; à neuf heures elle arrivait à Chevannes, à 8 kilomètres d'Auxerre. Les autorités avaient envoyé au-devant d'elle dix gendarmes et dix lanciers sous les ordres de M. le lieutenant de gendarmerie Petitmengin avec vingt-cinq fantassins commandés par M. le lieutenant Rogé. Cette colonne s'empara à Chevannes de sept insurgés et arriva bientôt à Escamps où les insurgés s'étaient retirés à son approche ; elle les attaqua vigoureusement, en tua sept et fit de nombreux prisonniers ; de là elle remonta à Leugny, et arriva à Toucy

par Moulins, sans trouver la moindre résistance. Le triomphe de la jacquerie n'avait pas été de longue durée; partout les bandes de pillards qui ne s'étaient pas attendus à une si vive résistance, étaient en pleine déroute; dans plusieurs communes, on organisait des gardes nationales pour les poursuivre et les livrer à la justice.

Les événements que nous venons de raconter s'étaient passés dans la journée du 7. Le lendemain, arrivaient à Auxerre, sous bonne escorte, les 67 prisonniers faits à Toucy sur les bandes insurgées; et plusieurs fois, dans le cours de la semaine qui suivit, les habitants des campagnes amenèrent au chef-lieu les fuyards dont ils s'étaient emparés.

Le 9, deux bataillons du 63<sup>e</sup> arrivaient à Auxerre et se dirigeaient vers Clamecy pour opérer de concert avec le général Pellion et traquer les insurgés en fuite. Les villes de la Puisaye étaient occupées militairement.

Le 11, Un décret présidentiel étendait à l'Yonne les pouvoirs de M. Carlier, commissaire extraordinaire dans l'Allier, le Cher et la Nièvre. M. le Préfet allait visiter la Puisaye, et s'entendre avec les autorités au sujet des mesures à prendre contre les anarchistes. Tout indice de révolte avait disparu et la tranquillité était définitivement rétablie dans l'Yonne.

---

## ÉVÉNEMENTS GÉNÉRAUX.

---

28 NOVEMBRE 1850. — Ouverture des conférences d'Ollmütz, entre les ministres de Prusse et ceux d'Autriche; ces conférences se terminent par la réconciliation des deux puissances.

29. — L'Assemblée législative ajourne au 1<sup>er</sup> mars 1851 la proposition de M. Creton, tendant à abroger les lois d'exil portées contre la famille des Bourbons.

5 DÉCEMBRE. — L'Assemblée nationale vote les fonds nécessaires pour une levée de 40 mille hommes, en vue des événements d'Allemagne.

10. — Fête brillante donnée à l'Hôtel-de-Ville de Paris par M. le préfet de la Seine.

12. — Mgr Sibour, archevêque de Paris, adresse au clergé de son diocèse un mandement remarquable, dans lequel il l'exhorte à se tenir en dehors des luttes politiques.

25. — Ouverture des conférences de Dresde, entre la Prusse et l'Autriche.

6 JANVIER 1851. — Retraite du ministère Baroche.

9. — La reine d'Espagne accepte la démission du cabinet dirigé

par le général Narvaez, et nomme un nouveau ministère à la tête duquel se trouve M. Bravo-Murillo.

10. — Reconstitution du ministère Baroche. — Les fonctions de commandant des troupes et des gardes nationales de la 1<sup>re</sup> division militaire remplies par le général Changarnier sont supprimées. — L'Assemblée nationale vote, sur la proposition de M. de Broglie, la publication des procès-verbaux de la commission de permanence, et nomme, sur la demande de M. de Rémusat, une commission chargée d'aviser au sujet des derniers actes du pouvoir exécutif.

14. — Rapport de M. Lanjuinais au nom de cette commission, demandant un vote d'approbation pour le général Changarnier, et un blâme pour le ministère. L'urgence est votée.

18. — L'Assemblée adopte un amendement de M. de Sainte-Beuve, portant blâme de l'attitude prise par le cabinet Baroche.

19. — Le cabinet donne sa démission qui est acceptée.

23. — Le Président de la République annonce à l'Assemblée, par un message, qu'il a choisi un ministère en dehors de la représentation nationale, un ministère de *transition*.

10 FÉVRIER. — L'Assemblée rejette un projet de loi tendant à accorder au président de la République 1,800,000 fr. à titre de frais de représentation.

21. — Publication de la lettre du comte de Chambord à M. Berryer.

26. — Assemblée nationale : interpellations de M. Savatier-Laroche au ministre de l'intérieur, au sujet de l'application de la loi du 31 mai aux élections municipales d'Auxerre : ordre du jour.

1<sup>er</sup> MARS. — L'Assemblée nationale ajourne à trois mois la proposition Creton.

12. — Publication, dans le journal l'*Univers*, de la lettre pastorale de Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, lettre dans laquelle ce prélat blâme le mandement de Mgr l'archevêque de Paris, du 12 janvier.

13. — Un arrêté de M. Giraud, ministre de l'instruction publique, suspend M. Michelet de ses fonctions de professeur d'histoire et de morale au collège de France.

14. — L'Assemblée adopte une loi qui recule de dix mois les élections de la garde nationale.

18. — Mgr l'archevêque de Paris défère au concile de la province la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chartres.

22. — Suisse : Une troupe d'insurgés tente un coup de main contre le gouvernement de Fribourg ; ils sont repoussés par les habitants de la ville.

26. — Angleterre : La chambre des communes vote le bill des titres ecclésiastiques porté contre les évêques catholiques nommés par le pape en Angleterre.

10 AVRIL. — Formation du ministère Faucher.

24. — Événements importants en Portugal. Le maréchal Saldanha soulève la garnison d'Oporto et force le comte de Thomar, chef du cabinet, à quitter le Portugal. La reine Dona Maria se voit forcée de charger Saldanha de la composition d'un ministère.

1<sup>er</sup> MAI. — Ouverture de l'exposition universelle de Londres.

4. — Célébration de l'anniversaire de la proclamation de la Constitution.

5. — Les pétitions pour la révision de la Constitution commencent à affluer à l'Assemblée.

31. — M. de Broglie dépose sur le bureau de l'Assemblée une proposition, signée de 233 représentants, demandant que la Constitution soit révisée.

1<sup>er</sup> JUIN. — Inauguration, par le Président de la République, de la portion du chemin de fer de Paris à Lyon, comprise entre Tonnerre et Chalon.

2. — Discours du Président à Dijon, qui prend les proportions d'un événement politique.

5. — L'Assemblée nomme une commission chargée d'examiner les propositions relatives à la révision.

1<sup>er</sup> JUILLET. — Inauguration du chemin de fer de Poitiers par le Président.

7. — Voyage du Président à Beauvais

8. — Assemblée nationale : M. de Tocqueville lit son rapport qui conclut en faveur de la révision.

14. — L'Assemblée commence à discuter la proposition de révision.

19. — Après six jours de discussion, le scrutin, sur cette demande, lui donne une majorité de 446 voix pour, contre 278. Mais les trois quarts des voix étant nécessaires pour l'adoption, la proposition est repoussée.

21. — L'Assemblée adopte une résolution par laquelle elle désapprouve les autorités de quelques localités, d'avoir excité au pétitionnement pour la révision.

31. — L'Assemblée, après s'être prorogée du 10 août au 4 novembre, nomme les membres d'une commission de permanence; la majorité en est favorable au gouvernement.—Réélection de M. Dupin comme président de l'Assemblée.

2 AOÛT. — L'Assemblée nationale autorise la ville de Paris à con-

tracter un emprunt de 50 millions destiné aux dépenses d'établissement des halles centrales et de la prolongation de la rue de Rivoli. — Visite du lord-maire de Londres à la ville de Paris, où lui est faite une réception magnifique. — Une crue rapide du Rhône, à la suite d'un orage violent, provoque des inondations dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère.

4. — Fête donnée à Saint-Cloud par le Président de la République au lord-maire de Londres et aux délégués de l'exposition universelle.

5. — Commencement des débats de l'affaire du complot de Lyon, devant le conseil de guerre de la 6<sup>e</sup> division militaire, présidé par M. le colonel Coustou.

7. — Grande revue de l'armée de Paris passée au Champ-de-Mars, par le Président, en présence des visiteurs anglais.

10. — Entrée en vacances de l'Assemblée nationale. — Troubles dans l'Ardèche.

12. — Un incendie éclate dans la chapelle des Invalides, pendant les obsèques du maréchal Sébastiani; le feu n'est éteint qu'après la perte de plusieurs drapeaux.

19. — Événements de Cuba. Le général Lopez, à la tête d'un grand nombre d'aventuriers américains, soulève une partie de la population de cette île; mis en déroute et pris par le gouverneur espagnol, Lopez est fusillé avec un grand nombre de ses compagnons.

29. — Un service religieux anniversaire de la mort du roi Louis-Philippe est célébré à Londres, au milieu d'une assistance nombreuse. — Le conseil de guerre de la 6<sup>e</sup> division rend, sur l'affaire du complot de Lyon, un jugement qui condamne sept des accusés à la déportation et la plupart des autres à la détention.

2 SEPTEMBRE. — Découverte d'un complot à Paris; plus de cent arrestations sont opérées par la police.

12. — Mise en état de siège du département de l'Ardèche.

15. — Suspension du journal *l'Événement*, à la suite de plusieurs condamnations. — Discours du Président à la pose de la première pierre des halles centrales.

29. — Proclamation socialiste de Kossuth à Marseille.

7 OCTOBRE. — Troubles à Commeny; l'ordre y est rétabli promptement.

12. — Graves événements dans le Cher. Les sociétés secrètes soulèvent les habitants de deux communes, qui se réunissent en armes et marchent sur Sancerre; cernés par les troupes envoyées contre eux, ils se dispersent dans les bois; un grand nombre d'entre eux sont arrêtés et livrés à la justice.

14. — Le ministre Faucher, refusant de s'associer aux intentions du Président pour demander l'abrogation de la loi du 31 mai, quitte les affaires et n'est pas remplacé immédiatement.

19. — Mort, à Frosdhorf, de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI.

22. — Un décret du Président, motivé sur les troubles du Cher, met ce département en état de siège, et celui de la Nièvre.

27. — Formation du nouveau ministère, pris, en partie, en dehors de l'Assemblée.

4 NOVEMBRE. — Rentrée de l'Assemblée nationale. — M. de Thorigny, ministre de l'intérieur, lit à l'Assemblée le message dans lequel le Président demande l'abrogation de la loi du 31 mai. Il présente à cet effet un projet de loi.

5. — Réélection de M. Dupin comme président de l'Assemblée.

6. — Les questeurs de l'Assemblée déposent une proposition tendant à consacrer le droit de réquisition directe des troupes par l'Assemblée.

13. — Discussion du projet de loi demandant l'abrogation de la loi du 31 mai. Sur le rapport de M. Daru, concluant au rejet, l'Assemblée repousse ce projet.

16. — Tirage de la loterie des lingots d'or.

17. — L'Assemblée rejette la proposition des questeurs.

24. — Interpellations de M. Creton au ministre de l'intérieur, au sujet d'un article du *Constitutionnel*, qui attaque l'Assemblée. M. le ministre en repousse la responsabilité, l'Assemblée vote l'ordre du jour.

24. — Distribution des récompenses accordées par le gouvernement aux exposants français à l'Exposition de Londres, présidée par Louis-Napoléon Bonaparte.

30. — M. le général de Lawœstine est nommé commandant en chef des gardes nationales de la Seine, en remplacement de M. le général Perrot, démissionnaire.

2 DÉCEMBRE. — Un décret du Président de la République, contresigné de Morny, déclare l'Assemblée dissoute, ainsi que le Conseil d'Etat; rétablit le suffrage universel, décrète l'état de siège dans toute l'étendue de la 4<sup>e</sup> division militaire, et convoque les comices électoraux du 14 au 21 décembre, en prescrivant l'inscription des votes sur des registres d'acceptation ou de rejet. — Un nouveau ministère était formé de MM. de Morny, Saint-Arnaud, de Turgot, Fould, Rouher, Fortoul, Casabianca, Lefebvre-Duroufflé et Ducos. — Une circulaire du ministre de l'intérieur demande l'adhésion de tous les fonctionnaires aux actes du pouvoir exécutif. — Un certain nombre de membres de l'Assemblée sont mis en état d'arrestation; la ville de Paris reste calme, tandis que le Président parcourt les boulevards et les principaux quartiers de Paris.

5. — Un grand nombre de représentants donnent leur adhésion aux actes du gouvernement. — Le Président forme une commission con-



sultative formée d'environ 150 membres, choisis pour la plupart parmi les anciens représentants. — Les sociétés secrètes se remuent. Une certaine agitation se produit dans plusieurs quartiers de Paris. Quelques tentatives de barricades sont faites et aussitôt réprimées énergiquement par la troupe.

4. — L'insurrection fait de rapides progrès dans le faubourg Saint-Antoine. Plusieurs barricades, élevées près des portes Saint-Martin et Saint-Denis, sont attaquées vigoureusement par la troupe. Après une journée de combat, l'émeute est vaincue sur tous les points et les anarchistes se dispersent, laissant sur la place un grand nombre de morts dont un représentant montagnard, et entre les mains des soldats de nombreux prisonniers. — Un nouveau décret du Président modifie celui du 2 décembre, en décidant que les élections auront lieu au scrutin secret, par OUI ou par NON, pendant les journées du 20 et du 21 décembre.

5. — Quelques barricades, relevées pendant la nuit, sont rapidement emportées par la troupe de ligne; plusieurs insurgés sont tués en les défendant. La troupe occupe tous les points de Paris, où la tranquillité et l'ordre sont définitivement rétablis.

6. — Décret du Président de la République, qui rend le Panthéon au culte catholique. Cette église bâtie sous l'invocation de Sainte-Geneviève, patronne de Paris, retrouve ainsi sa destination primitive.

La notice sur Soufflot, architecte de Sainte-Geneviève, que nos lecteurs trouveront dans ce volume, était tirée avant le grand événement du 2 décembre. L'auteur l'a terminée en gémissant de ce que le chef-d'œuvre de notre compatriote n'était plus qu'un temple désert qui réclamait son Dieu; il ne s'attendait pas à une si prompte réparation.

8. — Un décret du Président décide que tout individu reconnu coupable de rupture de ban, ou convaincu d'avoir fait partie d'une société secrète, pourra être transporté dans une colonie pénitentiaire, à Cayenne ou en Algérie.

PREMIERS JOURS DE DÉCEMBRE. — A la suite des événements de Paris, les sociétés secrètes s'agitent dans un grand nombre de départements, surtout dans ceux du centre et du midi. Sur plusieurs points éclatent des révoltes d'une extrême gravité, qui nécessitent la mise en état de siège de plusieurs départements. Les socialistes de Lyon sont tenus en respect par la ferme contenance du général Castellane.

Tandis qu'à Orléans (Loiret) des anarchistes qui ont tenté de s'emparer de la mairie sont faits prisonniers, un soulèvement plus important se manifeste à Poligny (Jura). La ville est envahie par des bandes d'insurgés qui s'emparent des autorités et les jettent en prison; pendant trois jours, ils s'y livrent à toutes sortes d'excès; puis, apprenant que les villes voisines n'ont pas bougé, et qu'une troupe des leurs a été dispersée dans un engagement avec un bataillon envoyé

contre eux, ils s'enfuient à la hâte de la ville qu'ils viennent de saccager.

Au même moment éclatent des troubles violents à Saint-Amand (Nièvre); ils sont aussitôt réprimés par la force armée; il en est de même d'une tentative d'insurrection faite à Neuvy, dans le même département, et d'une autre à Bonny-sur-Loire (Loiret). Sur tous ces points, les insurgés vainqueurs au premier moment se livrent aux crimes les plus odieux et aux plus cruelles atrocités, pour prendre la fuite lorsqu'arrive la force armée.

Le 5, une bande d'insurgés, d'abord peu nombreuse, entre dans la ville de Clamecy (Nièvre). La mollesse et l'hésitation du maire paralysent les forces des citoyens honnêtes; les anarchistes, dont le succès augmente continuellement le nombre, s'emparent de la ville sans trouver de résistance, assassinent deux gendarmes et plusieurs habitants, se livrent à des crimes et à des excès de tout genre. Ces brigands poussent leurs dévastations jusque dans l'Yonne, où ils sont arrêtés par les barricades élevées sur le pont de Coulanges-sur-Yonne par les habitants de cette ville. Enfin, après trois jours passés dans le pillage et l'orgie, ils apprennent l'arrivée du général Pellion à la tête de sa colonne et après avoir perdu quelques-uns des leurs dans un engagement, ils se dispersent de tous côtés.

Des scènes de désordres se produisent dans Saône-et-Loire et ne durent qu'un moment; là, comme partout ailleurs, le triomphe des hommes de désordre est suivi d'une énergique répression, grâce à la promptitude avec laquelle les troupes envoyées contre eux les cornent et les écrasent.

Dans la nuit du 3 au 4, la ville de La Palisse (Allier) est attaquée par les anarchistes; le sous-préfet s'élance à leur rencontre avec quelques gendarmes; accablé par le nombre, il tombe entre leurs mains et se voit menacé de mort; les gendarmes réunis à quelques gardes nationaux tentent de le délivrer; plusieurs sont tués ou blessés et les insurgés restent maîtres de la ville, qu'ils abandonnent bientôt en apprenant l'arrivée d'un escadron de chasseurs.

Le 6, une bande d'insurgés entre dans Montargis (Loiret), où elle assassine quelques gendarmes qui veulent la retenir; mais lorsqu'ils voient accourir une troupe de gardes nationaux, ces lâches brigands se jettent à genoux ou prennent la fuite.

— Mais c'est dans les départements méridionaux que le soulèvement est plus intense et la lutte plus acharnée.

Béziers (Hérault), est investi par 2,000 anarchistes; ils assassinent un homme paisible en s'écriant: en voilà un propriétaire! Les autorités sommées de résigner leurs fonctions vont au devant d'eux avec une compagnie d'infanterie; le feu s'engage; les insurgés résistent et ne lâchent pied qu'après une heure de combat, lorsque bon nombre des leurs sont tombés atteints par les balles des défenseurs de l'ordre, et qu'ils apprennent l'approche de forces redoutables.

Dans le Gers, la ville de Condom est occupée par une troupe de pillards qui en sont chassés aussitôt. Après avoir mutilé un hussard dont elle s'est emparée, une autre bande arrive jusqu'au faubourg d'Auch en disant qu'elle se moque de la République et ne veut que le pillage; la garnison de cette ville l'a bientôt dispersée.

Des faits analogues se passent dans le département de Lot-et-Garonne, à Marmande, où 25 gendarmes tiennent en respect une bande nombreuse d'insurgés qui fuient ensuite devant des forces plus nombreuses; dans le Gard, où les sociétés secrètes de l'arrondissement de Nîmes ont excité dans plusieurs communes des soulèvements réprimés aussitôt; à Limoges (Haute-Vienne), où le mouvement anarchique a été vigoureusement comprimé; à Rhodéz (Aveyron), où le préfet, tombé entre les mains des insurgés, a été délivré le jour même par les défenseurs de l'ordre.

Mais le département où la révolte ait eu le caractère le plus grave, est celui des Basses-Alpes; faute de forces militaires pour faire respecter l'ordre, l'insurrection y a pris des proportions redoutables; les autorités, manquant de troupes pour s'opposer au mouvement, ont dû reculer et se réfugier dans les forteresses frontières. L'émeute est donc restée quelques jours maîtresse du département. Cependant des mesures énergiques étaient prises; une colonne de troupes partait de Marseille pour Sisteron et un général de brigade était envoyé pour commander le département. La colonne du lieutenant colonel Parson rencontrait les insurgés, leur tuait quarante hommes et les mettait en déroute complète.

Dans le Var, l'insurrection avait pris un accroissement rapide; les anarchistes avaient enfermé le préfet dans Cuers; une colonne partie de Toulon l'a bientôt dégagé; une autre est envoyée de Marseille pour appuyer la première. Le 10, le préfet arrive avec la troupe sous les murs d'Aups où les insurgés ont concentré leurs forces; après un engagement sérieux, les derniers sont mis en fuite, laissant une centaine de morts sur le terrain.

20. — Le scrutin sur le plébiscite du 2 décembre s'ouvre dans toutes les communes de France. Le résultat définitif donne 7,459,216 oui contre 650,757 non.

---